

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 09 SEPT 2021

N° 21-00990 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Gestionnaire des Services de Santé au profit des personnes vivant avec un handicap physique, session 2021.**

Ce sont :

**GESTIONNAIRES DES SERVICES DE SANTÉ (PVH PHYSIQUE)**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	PAFADNAM RATOUGOUAMA	2610_5098_8621_9152	B7485051	31/12/96
2°	OUATTARA DJIBRILOU	2610_9634_3861_6514	B9953474	24/11/98
3°	YAOGO DAVID	2610_9462_2056_4972	B13518475	31/12/93
4°	OUALI BABLIBILE	2610_7810_1032_1240	B15308386	31/12/93
5°	TARAMA DAUDA	2610_0543_7124_8549	B4554977	31/12/94

Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 09 SEPT 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00991 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Gestionnaire des Services de Santé au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2021.

Ce sont :

GESTIONNAIRES DES SERVICES DE SANTÉ (PVH AUDITIF)

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KOBYAGDA SEYDOU	2610_7639_2493_3540	B7939253	26/11/89
2°	OUEDRAOGO ABLASSE	2610_6237_4916_8274	B15137249	21/07/91
2°	BOURGOU HENRIETTE	2610_7840_8235_6352	B5658806	09/04/92
4°	OUERMI MOCTAR	2113_1516_2337_1809	B10231484	20/02/99
5°	ILBOUDO GEDEON	2107_0916_2301_4107	B15196009	31/12/94

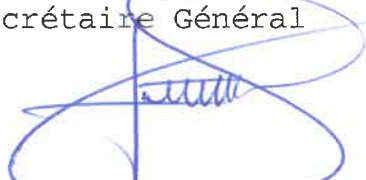
Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon